

Ensemble scolaire Saint Jean Le Baptiste

Bordereau de versement

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

A régler avant le 31 Mai 2022 / Un reçu libératoire vous sera adressé dans les meilleurs délais

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale :
N° Rue :
Code Postal :
Ville :
Téléphone :
N° de Siret : Code NAF :

CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse Salariale 2021 x 0,68 % x 13%

Votre versement :

.....€

Montant en lettres :

VERSEMENT ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Adresse de retour :

Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole Privé SAINT-JEAN le BAPTISTE
Rue des ursulines BP 49
84601 VALREAS

Email : compta@stjean84.cneap.fr

IBAN : FR761130 6000 8490 0799 4905 077

Chèque à établir à l'ordre de :

Lycée Pro Saint-Jean le Baptiste

Date : Cachet de votre Entreprise

Signature :

LEPAP Saint Jean Le Baptiste

Rue des Ursulines – BP 49 - 84601 VALREAS

SIRET : 335 004 636 00023 -

Secrétariat : 04 90 35 03 40

Email : lyceepro@stjean84.cneap.fr